

Vivre sans inflation

Alain Lemoine

DEFINITIVEMENT vaincue, l'inflation ? Pour la seconde année consécutive, la hausse des prix devrait rester nettement inférieure à 1 % en 1999. Après une inflation de 0,6 % en 1998, les prix de détail ne devraient augmenter que de 0,5 % cette année, selon les dernières prévisions de la Caisse des Dépôts. On est bien loin des 10 % d'inflation du début des années 80. Le coût de la vie n'augmente quasiment plus et c'est une bonne nouvelle pour les consommateurs. Le pouvoir d'achat des Français est en effet mieux protégé quand il n'y a pas d'inflation. Quand les prix grimpent de 4 % par an, un billet de 100 F perd 18 % de

son pouvoir d'achat en cinq ans. Avec une inflation à 1 %, le pouvoir d'achat d'un billet de 100 F s'effrite d'à peine 5 % en cinq ans.

Mais la mort de l'inflation est à double tranchant pour les épargnants. D'un côté, le pouvoir d'achat de leurs économies est mieux protégé, comme pour les consommateurs. Mais d'un autre côté, la disparition de l'inflation fait aussi baisser les taux d'intérêt, ce qui a des conséquences inattendues. Depuis 1990, l'inflation est tombée de 3,5 % à 0,5 %. Résultat : le taux d'intérêt des emprunts d'Etat a plongé de 10 % à 4,4 % et le rendement des sicav monétaires, placement vedette de la fin des années 80, s'est écroulé de 10 % à 2,5 %. La

bonne nouvelle, c'est que cette baisse des taux d'intérêt a eu un effet bénéfique sur les placements risqués, comme les obligations et les actions, dont les cours se sont respectivement envolés de 40 % et de 120 % depuis 1990. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il est de plus en plus difficile de se constituer un complément de revenus avec son épargne.

Alors qu'un petit pécule de 120 000 F placé en sicav monétaires générerait un revenu de 1000 F net par mois en 1990, il ne rapporte plus aujourd'hui que 190 F. Et les autres placements ne permettent pas de vivre beaucoup plus confortablement. Les emprunts d'Etat, qui sont traditionnellement le placement

favori des rentiers, ne rapportent plus aujourd'hui que 3,1 % après impôts. Du coup, pour se constituer un revenu de 5 000 F par mois, il faudrait y investir près de 2 millions de francs. Quant à l'immobilier, qui constituait un bon placement en période d'inflation, il n'est plus aussi rentable depuis que les loyers n'augmentent plus.

La disparition de l'inflation est incontestablement une victoire pour les consommateurs, mais elle rend les projets des épargnants et des futurs retraités de plus en plus inaccessibles. La mort de l'inflation a en effet donné naissance à une autre sorte d'inflation : aujourd'hui, pour vivre des revenus de son épargne, il faut être millionnaire.